



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation nationale : académies

Question écrite n° 19539

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes du personnel administratif de l'inspection académique de la Dordogne, quant au devenir de l'inspection académique. Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, de nombreuses réunions se tiennent visant à une réduction des effectifs et au transfert des services des inspections académiques vers le siège de l'académie. Ceci fait craindre aux personnels administratifs des propositions de transferts et de suppressions de postes qui ne seraient pas acceptables pour eux. Aussi, il aimerait savoir quels seront les impacts de la révision générale des politiques publiques pour le personnel académique et quelles seront les mesures mises en place afin d'assurer le maintien des services académiques en Dordogne.

Texte de la réponse

Les réflexions sur l'organisation des services académiques visent à simplifier les procédures et à optimiser la répartition des tâches entre inspection académique et rectorat, avec un double objectif d'amélioration de la qualité de service et d'efficience administrative. Ces réflexions portent notamment sur la poursuite du mouvement déjà engagé dans toutes les académies en faveur d'une mutualisation interdépartementale de certaines tâches de gestion, en particulier dans les domaines de la gestion financière, de l'organisation des examens, et dans celui de la gestion des ressources humaines. Il est envisagé parallèlement de renforcer le rôle des inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, dans le pilotage des établissements scolaires, sous l'autorité des recteurs. En tout état de cause, le département restera un échelon important au sein des services déconcentrés de l'éducation nationale et la place des IA-DSDEN sera confortée.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19539

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2008, page 2517

Réponse publiée le : 28 octobre 2008, page 9295